



Au siège de la Ligue – Lundi 20 juin 2022 – 19 h 00

Présidence : Alain BUTTÉ.

Présents : Ghislaine BARBOSA, André BENHENNA, Liliane BILLON, Jérôme BRU, Marylène DUVAL, François GOUEFFON, Marie-France GOUSSARD, Bruno KONCZYLO, Laurent MARIN, Dominique PLÉE, Patrice ROGER.

Président Comités : Olivier BOUVET.

Président Commission : Maryline PLÉE, Gilles PRONO.

CTS : Christophe LETELLIER.

Cadres de la Ligue : Sylvie LORDET, Xavier BRUGERRE.

Excusés : Didier BALLEREAU, Franck BONNAUD, Jérémy BONTEMPS, Jean-Baptiste BREJAUD, Pascale BRIQUET, Virginie CHEVREL-BRÉARD, Vincent CHEVRON, Guillaume GAUTHIER, Philippe GAVEAU, Sylviane GOURDON, Fabienne MACHU, Stéphanie MALLET, Virginie OLESKOW, Goal-Maël TANGUY, David TAVERNE.

Absents : Virgile AMIOT, Dominique FOURNET

La réunion débute à 19 h 15.

1 – APPROBATION DU PV DU 21 mars 2022

Le PV est approuvé à l'unanimité des membres présents.

2 – INFORMATIONS GÉNÉRALES

• Informations FFA

- ✚ Lors de la dernière Assemblée Générale la date unique de début de saison a été adoptée et fixée au 1^{er} septembre pour la prise de licences, le changement de catégories, les modifications concernant les fusions ou rattachements des clubs. La période de mutation est étendue à toute l'année sportive sous réserve d'une seule mutation dans la saison. La CSO nationale étudie le nombre de mutés et étrangers qui seront acceptés par club, pour les championnats par équipes.
- ✚ La hausse de 6€ du montant des licences va permettre de financer le plan d'investissement et d'accompagnement des structures en assurant la formation et la rémunération des agents techniques fédéraux qui seront embauchés par les Ligues et l'équipement de la FFA en nouveaux outils informatiques (SI-FFA, Logica, etc...).

• Informations Ligue

- ✚ Point sur les licences :

Sylvie LORDET a comparé la situation au 31 mai 2022 par rapport au 31 mai 2019 (saison non impactée par la crise sanitaire) par types et catégories de licences (commentaires et tableaux comparatifs en annexe).

- ✚ Depuis le dernier Comité Directeur, des organisations de niveau national se sont déroulées sur le territoire de la Ligue du Centre Val de Loire d'Athlétisme :
 - Finale Interclubs N1A à Tours le 22 mai ;
 - Championnats de France des 20 km et 35 km et Critériums de printemps à Gien le 29 mai ;
 - Challenge national Équip'Athlé à Tours les 4 et 5 juin ;
 - Championnats de France Masters à Châteauroux les 18 et 19 juin ;
- ✚ À venir à la rentrée de septembre :
 - Challenge National des Ligues de Marche à Saran le 2 octobre ;
 - Coupe de France des Spécialités et Relais à Blois les 8 et 9 octobre ;
 - Championnats Promotion Interclubs CA-JU-ES à Saran le 16 octobre.

À noter des remontées négatives pour les compétitions nationales qui se sont déroulées à Tours. Olivier BOUVET, Président du Comité Départemental de l'Indre et Loire, nous informe qu'il s'est entretenu avec Didier VARECKE lors de la finale du Challenge Équip'Athlé et lui a fait remarquer qu'il aurait souhaité que le Comité et la Ligue soient impliqués dans la mise en place de cette organisation.

- ✚ Salle couverte : Alain BUTTÉ a relancé, à plusieurs reprises Marc GRICOURT, Maire de Blois, afin de fixer une réunion avec les élus de l'Agglomération sachant que le projet définitif, le coût de fonctionnement, les plans de la salle ont été transmis à la Mairie de Blois.
- ✚ Une rencontre avec le Crédit Mutuel a eu lieu, Dominique PLÉE précise que nous avons deux partenariats avec cette banque : un via la FFA en fonction du nombre de licenciés dans chaque ligue et notre convention de ligue qui est renouvelée régulièrement. Dans le cadre de notre convention, il a été revu la mise en place des différentes actions parrainées par le Crédit Mutuel, leur participation au renouvellement du matériel, l'aide aux officiels et aux jeunes juges. Il rappelle que les clubs et les comités ont intérêt à se rapprocher des caisses locales pour négocier un partenariat.

3 – NOUVELLE SAISON 2023

Pour cette nouvelle saison, il n'y aura pas de grands changements au niveau des compétitions automnales, les nouvelles catégories seront appliquées à l'exception du Championnat de France de marathon prévu le 15 octobre où les catégories de 2022 seront conservées. En revanche, à partir du 1^{er} septembre 2023 pour tout Championnat de France organisé à partir de cette date les nouvelles catégories seront appliquées.

Pour notre Ligue, Dominique PLÉE rappelle que nous devons travailler sur un calendrier régional qui prenne en compte ces nouvelles catégories et éventuellement capable de s'adapter à des changements futurs du calendrier national. Il faudra également voir la possibilité d'étaler les compétitions pour les athlètes qui ne participent pas au Championnat de France Élite et voir ce que l'on propose à nos jeunes U14 et U16.

4 – PLAN DE DÉVELOPPEMENT ET DE STRUCTURATION DE LA LIGUE

Au niveau de la Ligue, nous avons décidé d'aller à la rencontre des Comités et des Clubs pour leur présenter ce plan de développement et de structuration afin de définir avec eux leurs besoins et les moyens de les aider à se structurer. Bruno KONCZYLO organise le mercredi 29 juin une réunion avec nos Agents de Développement et Xavier BRUGERRE pour préparer les axes de ce plan. Des réunions sont prévues en septembre dans chaque Comité avec la présence de son Président et d'un représentant par club :

- Lundi 19 septembre dans l'Indre
- Lundi 26 septembre dans le Cher
- Lundi 3 octobre dans l'Eure et Loir
- Lundi 17 octobre dans le Loir et Cher
- Mercredi 19 octobre dans l'Indre et Loire

- Lundi 24 octobre dans le Loiret

5 – POINT FINANCIER

François GOUEFFON fait le point sur la situation financière au 15 juin 2022 :

- Compte courant : 21 412,95 €
- Livret partenaire OBNL : 190 000,00 €
- Indemnités de fin de carrière : 32 834,10 €
- Tonic OBNL : 250 000,00 €
- Livret bleu : 80 953,68 €
- Soit un disponible de 572 200,73 €.

Il nous informe qu'une carte essence est disponible dans chaque véhicule et que chaque utilisateur a son code. Pour les achats par internet une carte virtuelle du Crédit Mutuel a été mise en place et pour les stages, les participants peuvent désormais régler le stage via « Pay Asso » du Crédit Mutuel.

Les bourses 2022 aux athlètes sont en cours de règlement.

6 – STRUCTURES D'ENTRAÎNEMENT

Christophe LETELLIER nous présente le bilan de la saison 2021-2022 qui se termine et les perspectives pour la rentrée prochaine :

- Bilans : sur l'ensemble de nos structures d'entraînement nous avons 60 athlètes dont 14 sur le Pôle Espoir et le Centre National d'Entraînement et 46 sur le Centre Régional d'Entraînement. Sur ces 60 athlètes 75 % se sont qualifiés aux différents Championnats de France et nous sommes dans l'attente d'une confirmation d'une sélection en équipe de France pour 2 athlètes.

L'équipe du Lycée Voltaire termine 2^{ème} des Championnats de France UNSS et l'université d'Orléans est 4^{ème} aux championnats de France FFSU avec un titre pour Oihan ETCHEGARAY à la perche et un pour le relais 3 x 1000m.

- Perspectives : pour la rentrée 2022, 7 arrivées au Lycée Voltaire dont 5 d'Eure et Loir et il n'y aura que 4 départs, quant aux étudiants, les dossiers doivent parvenir avant le 15 juillet.

Pour la rentrée, Christophe est à la recherche d'un nouveau kinésithérapeute en remplacement de l'actuel qui quitte la région pour raison professionnelle.

Par ailleurs, Patrice ROGER nous informe de l'arrêt en septembre 2022 de la Section Sportive d'Issoudun suite au départ de la Région de Jean-Pierre FIEVÉ et du professeur responsable de la section qui quitte le lycée pour prendre des responsabilités au niveau de l'UNSS départemental.

7 – QUESTIONS DIVERSES

1. Dominique PLÉE nous informe que pour le meeting Michel MUSSON prévu le vendredi 24 juin 2022 à Saran, sur 60 réponses reçues par Patrice ROGER seulement 18 sont positives, de ce fait il paraît difficile de pouvoir maintenir ce meeting. Plusieurs options sont envisagées :
 - On maintient le meeting avec le peu de jury,
 - on le reporte au 20 juillet après les différents Championnats de début juillet,
 - on le reporte en septembre,
 - on l'annule sachant que cette situation est difficilement envisageable car la ligue reçoit une subvention de la Région,
 - on le déplace le samedi 25 juin 2022 à VINEUIL avec leur meeting régional.

François GOUEFFON précise que les dirigeants du SLAC sont attachés à la finale du meeting Michel MUSSON, mais que pour cette année dans l'intérêt des athlètes, ceux-ci ne s'opposent pas au déplacement à Vineuil.

Après plusieurs échanges, à l'unanimité des membres présents, il a été décidé de déplacer cette finale à Vineuil.

2. Gilles PRONO demande si une revalorisation des indemnités des officiels serait envisageable, compte-tenu de l'augmentation du prix des carburants. Il est rappelé qu'à ce jour l'indemnité est de :
 - 22,00 € par journée lorsque le siège du Club est situé à moins de 50 km du site de compétition.
 - 42,00 € par journée lorsque le siège du Club est situé entre 50 km et 99 km du site de compétition.
 - 62,00 € par journée lorsque le siège du Club est situé à 100 km ou plus du site de compétition.

La revalorisation des officiels sera étudiée lors de la prochaine circulaire financière.

3. Olivier BOUVET demande si la Ligue a reçu un courrier du comité d'organisation des 20 km de Tours demandant une indemnisation financière pour le match inter ligues jeunes des 10 km sur route : la réponse est oui, le montant sera déterminé par le Bureau Exécutif.
4. Xavier BRUGERRE a reçu une demande du Club de Saint-Cyr-sur-Loire qui souhaite une indemnisation pour l'organisation des interrégionaux de lancers longs ; cette indemnisation n'est pas prévue dans la circulaire financière mais à titre exceptionnel les membres présents du Comité Directeur décident de verser la somme de 300 €.
5. André BENHENNA rappelle que pour tout Record de France établi sur un stade, un contrôle anti-dopage doit être réalisé. Si le contrôle n'est pas effectué sur place, l'athlète a 72 h pour procéder au contrôle et doit en faire la demande à la FFA auprès de Catherine GRACIA.

Fin à 22 h 10

Le Président
Alain BUTTÉ

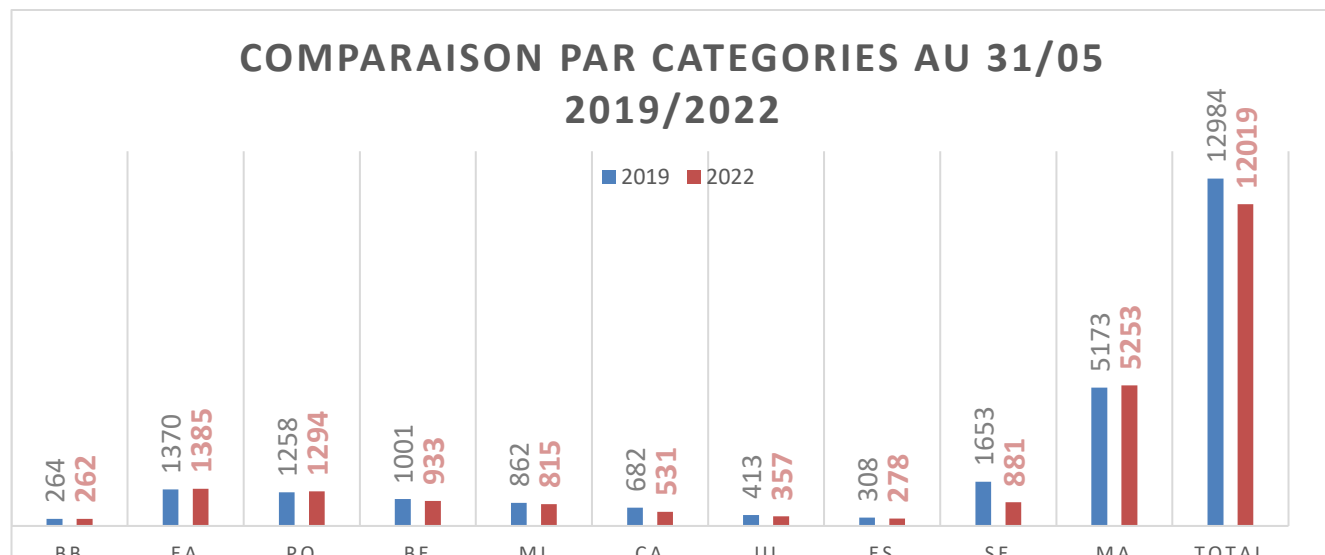
La Secrétaire Générale
Marie-France GOUSSARD

ANNEXE

Au 31 mai 2022, nous avons **12 028** licences Le pourcentage de licenciés masculins est légèrement supérieur aux licenciés féminins (52,43% contre 47,57%).

L'écart par rapport au 31 mai 2019 est de **-965 licenciés**.

Nous pouvons remarquer une progression des licences « Athlé-découvertes » pour les catégories **EA et PO**, les autres catégories sont en retrait.

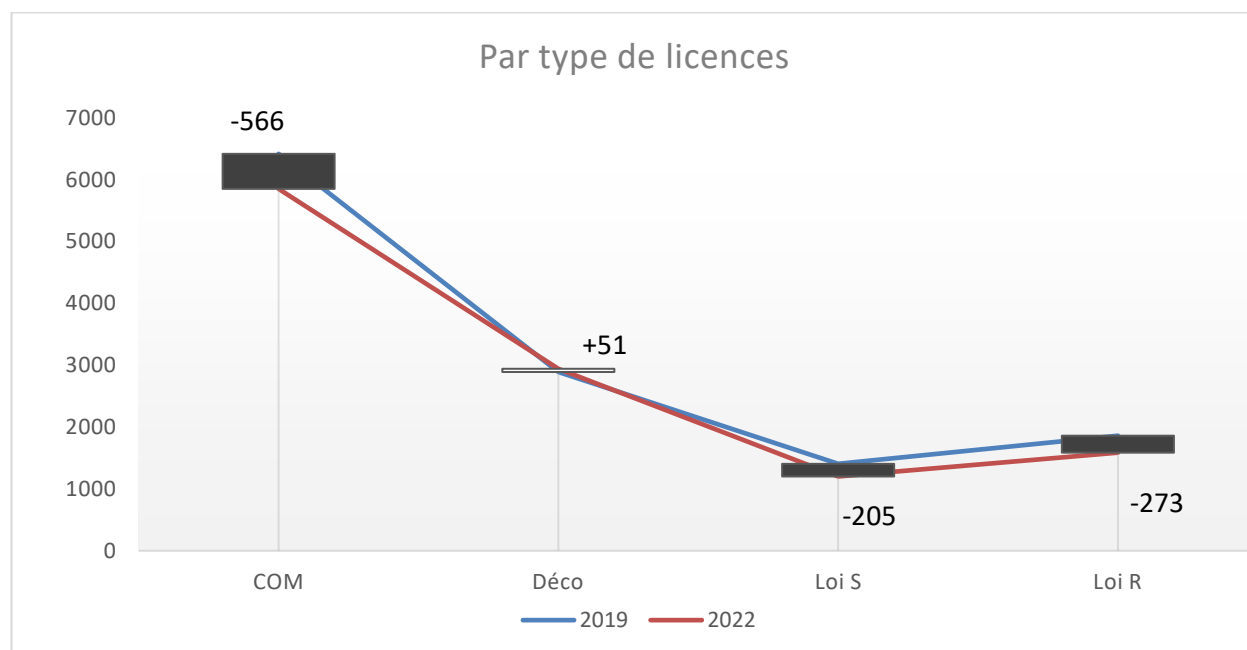


Au 31/05/22 les catégories de EA à BE représente 24,47 % des licenciés contre 22,27 % en 2019 : + 2,10 % ↑ Les catégories SE & MA représente 51,03 % des licenciés contre 52,57 en 2019 : 1,53 % ↓

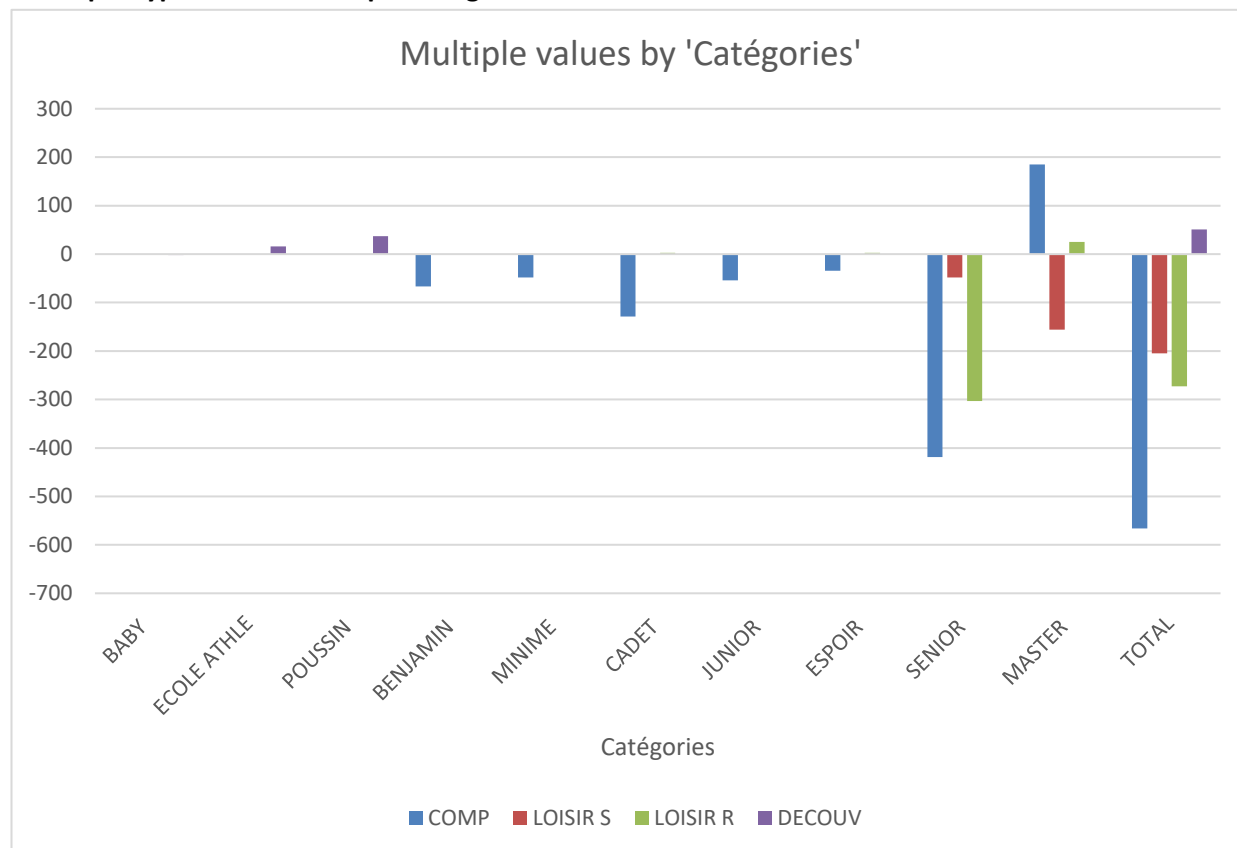
Par type de licences

Ligue	Com	Deco	Enca	Entr	Loi S	Loi R	Total
2022	↓5851	↑2943	446	0	↓1201	↓1588	12029
2019*	6417	2892	417	7	1406	1861	13000

*au 31 aout 2019



Zoom par type de licences et par catégories :



Une constatation : la plus forte baisse concerne le nombre des licenciés **SE** ayant une licence « compétition », suivi par les licenciés **SE** ayant une licence « Loisir Running », puis viennent les licenciés **MA** ayant une licence « Loisir Santé ».